

Superéthanol-E85 : la région Île de-France prolonge l'aide à la conversion au bioéthanol sur toute l'année 2023

Le Superéthanol-E85 répond aux enjeux de transition énergétique, tout en étant moins cher que d'autres carburants. De nombreuses collectivités se mobilisent ainsi partout en France afin d'offrir une solution aux automobilistes pour rouler avec les boîtiers E85. La Région Île-de-France vient de voter le prolongement, sur toute l'année 2023, d'une aide à l'achat et à l'installation de boîtiers de conversion au Superéthanol-E85, proposée depuis le 1^{er} juillet 2022.

Les particuliers Franciliens qui souhaitent convertir leur voiture essence au bioéthanol **ont désormais jusqu'au 31 décembre 2023 pour faire poser, par un installateur agréé, un boîtier de conversion E85 homologué, avec le soutien financier de la Région.** Cette aide forfaitaire de 500 € prend en charge la fourniture et la pose du boîtier de conversion homologué. Elle s'adresse aux particuliers ayant leur logement principal en Île-de France, propriétaires de leur véhicule, dans la limite d'une aide pour un seul véhicule par foyer fiscal. (pour le site de la Région Île-de-France, [cliquez ici](#))

Avec un objectif de 30 000 boîtiers installés entre le 1^{er} juillet 2022 et fin 2023, soit 15 millions d'euros d'aides, la Région Île-de France a déjà permis à de nombreux Franciliens de se convertir au bioéthanol à moindre coût.

L'aide proposée par la région Île-de France s'ajoute aux aides existantes pour passer à l'E85

Plusieurs collectivités locales se mobilisent en faveur du pouvoir d'achat pour aider les Français à passer au Superéthanol-E85.

- En Région Île-de France, la commune de **Dammarie-les-Lys** (77) propose déjà une aide financière afin d'inciter ses habitants à installer un boîtier homologué E85, tout comme la Ville de **Montereau** (77) qui rembourse à hauteur de 50 % le montant de l'installation d'un boîtier E85.
- Depuis le 4 avril 2022, les habitants de l'Aisne bénéficient d'une prime de 200€ à 400 €.
- Depuis le 30 juin 2022, le Conseil départemental de l'Oise propose une aide de 300 € pour convertir les voitures particulières essence au bioéthanol avec l'installation d'un boîtier E85 homologué.
- Après le succès des 3 opérations de la **Région Grand Est**, « 1 000 boîtiers à 1 € », la Région Grand Est continue à soutenir les automobilistes en proposant une aide à hauteur de 250€ maximum pour l'installation de boîtiers E85.
- En **Nouvelle-Aquitaine**, la commune de Libourne propose un dispositif local. L'aide financière est de 200 € à 400 € sous conditions de ressources.
- Dans la région **Auvergne-Rhône-Alpes**, la Communauté de communes du Pays Mornantais (Rhône) propose à ses habitants une aide de 250 à 400 €. La commune de La Tour

du Pin propose également une aide pour l'installation d'un boîtier E85 allant de 30% à 50% du prix du boîtier en fonction du revenu fiscal du foyer.

(Pour en savoir plus sur les aides à la conversion des boîtiers E85, [cliquez ici](#)).

Des aides qui augmentent les avantages financiers pour les automobilistes

Les aides sur les boîtiers de conversion, cumulées aux économies sur le prix du Superéthanol-E85, permettent un retour encore plus rapide sur l'investissement réalisé par les automobilistes. En effet, les boîtiers E85 homologués, qui sont installés obligatoirement par des professionnels formés par les fabricants, sont vendus posés de 800 € à 1500 € TTC environ, selon la puissance du véhicule. Les automobilistes bénéficient ensuite du prix avantageux de l'E85 à la pompe. Avec la [baisse des ristournes](#) de l'État et de TotalEnergies depuis le 16 novembre, les prix s'établissent à 0,90€/l pour le Superéthanol-E85 et à 1,75€/l pour le SP95-E10, au vendredi 18 novembre, selon la DGEC. Pour rappel, seule la remise de l'État concerne l'E85. L'économie moyenne à la pompe avec le Superéthanol-E85, [dont la taxation est stable](#), reste aujourd'hui supérieure à la moyenne 5 ans de 540€/an*.

(*pour 13000 km avec une consommation 7 l/100km en E10 et une surconsommation de 25% à l'E85.)

REPÈRES | Les chiffres clés du Superéthanol-E85 en septembre 2022

MARCHÉ | Le Superéthanol-E85 a représenté **4 % des ventes d'essences en France en 2021**, avec **plus de 460 millions de litres consommés**. Le Superéthanol-E85 atteint une part de 6,8 % du marché des carburants de type essence en septembre 2022.

DISTRIBUTION | 3 168 stations E85 recensées en septembre 2022.

BOÎTIERS | **4 fabricants de boîtiers E85** ont reçu au moins une homologation pour l'une des 12 catégories de véhicules existantes : Biomotors (9 catégories homologuées), FlexFuel Energy Development (8 catégories homologuées), Borel (4 catégories homologuées), eFlexFuel (4 catégories homologuées). (Pour accéder à la liste des fabricants de boîtiers homologués par l'État, [cliquez ici](#)).

CO₂ | Contenant entre 60 et 85 % de bioéthanol, le **Superéthanol-E85 réduit en moyenne de près de 50 % les émissions nettes de CO₂** et de **90 % les émissions de particules^[1]** par rapport à l'essence fossile.

À propos de la Collective du bioéthanol

La Collective du bioéthanol est représentée par l'Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre (AIBS) et le Syndicat National des Producteurs d'Alcool Agricole (SNPAA). Son objectif est d'informer les professionnels et le grand public sur la filière bioéthanol. Le bioéthanol est incorporé à ce jour dans les essences en France, en pur ou dans un dérivé, jusqu'à 7,5% (dont au maximum 5% d'éthanol pur)

dans le SP95 et le SP98, jusqu'à 10% dans le SP95-E10 et jusqu'à 85% dans le Superéthanol-E85. Pour plus d'informations : <https://www.bioethanolcarburant.com/>

